

28 jan 2022 -17:05

Appartient à Conseil des ministres du 28 janvier 2022

Deuxième avenant sur le "Vaccine Order Form" avec Pfizer-BioNTech

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a pris acte du deuxième avenant au *Vaccine Order Form* avec Pfizer-BioNTech.

Ce deuxième avenant prévoit la commande de 3.896.165 doses du vaccin adapté au variant omicron. Les crédits d'engagement et de liquidation nécessaires, seront inscrits au budget du SPF Santé Publique au moyen d'un ajustement du budget 2022.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be